

République Française  
Département des Alpes-Maritimes  
Commune d'Utelle

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 28/2023

*Séance du 28 août 2023*

Nbre de membres en ex.	14
Nbre de membres prés.	12
Vote	14
Date convocation	24/08/2023

*L'An deux mille vingt-trois, le lundi 28 août à 18h00 le Conseil Municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de St Jean la Rivière, sous la présidence de Monsieur Yves GILLI, Maire.*

**Objet de la délibération****TARIF REPAS CANTINE.**

**Présents :** Yves GILLI, Yvette MARTIN, Hélène-Marie PASSERON, Michel TIREBAQUE, Céline BERNART, Cyril LEGER, Fabienne RASPAU, Geneviève PEPE, Olivier CORNELIUS, Karine FAY, Stéphane VOISIN, Corinne COMINO.

**Absents représentés :** Jean-Luc VIGNA donne pouvoir à Yves GILLI, Rémy RAPPELLO donne pouvoir à Fabienne RASPAU.

**Absent non représenté :**

*Geneviève PEPE a été nommée Secrétaire de séance.*

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il convient de réviser le tarif du repas à la cantine scolaire de l'école communale de Saint Jean la Rivière.

A ce titre, le Maire s'exprime sur les différentes inflations subies par le prestataire, notamment sur les coûts du transport mais également sur les obligations qui s'imposent aux collectivités de prévoir un repas BIO par semaine ainsi qu'un repas végétarien, ce qui a donc une incidence sur la facturation à la collectivité.

Par conséquent, il propose donc que le tarif voté par délibération 37/2022 du 25 août 2022 soit réévalué et passe de 4,55 € à 4,60 € dès le premier jour de la rentrée scolaire 2023-2024.

**Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité**

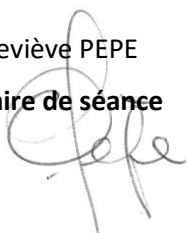
**DECIDE**

- **APPROUVE** le tarif du repas à la cantine scolaire à 4,60 € (quatre euros et soixante centimes),
- **DIT** que la modification interviendra dès la rentrée scolaire 2023-2024.

Fait et délibéré à Saint Jean la Rivière les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Geneviève PEPE  
Secrétaire de séance



Yves GILLI  
Maire

